CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14855** **VALABLE JUSQU'AU** **15/03/2027**

ÉDITÉ LE 12/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1998

Raison sociale : MENGUY CHARPENTE

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

RUE PIERRE ET MARIE CURIE
ZA LES PLATANES
53230 COSSE-LE-VIVIEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COSSE LE VIVIEN 420398844 B

Siret : 420 398 844 00035

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5033897

Assurance Responsabilité Travaux :
VHV H 044-4183

Assurance Responsabilité Civile :
VHV H 044-4183

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 43 91 79 90 **Fax :**

Portable : 0674678940

Responsabilité légale :
MENGUY VINCENT GÉRANT

Site Internet : http://menguycharpente.com

E-mail : menguycharpente@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 521 390 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	4	20/06/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	4	20/06/2024
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée)	4	06/04/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/03/2026 08:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.